

AVIS AUX ACTIONNAIRES et AU PUBLIC TERMES et MODALITES DE VERSEMENT DES DIVIDENDES de l'EXERCICE 2016

Alger le 6 juillet 2017,

Conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2017 et notamment de la troisième résolution approuvée par la dite assemblée et publiée dans la presse le 29 juin 2017, les termes et modalités de versement des dividendes de l'exercice 2016 aux actionnaires de la société BIOPHARM SPA sont les suivants :

Montant :	66 dinars par action.
Date ex dividende :	11 juillet 2017.
Date de mise en paiement du dividende :	31 juillet 2017.
Lieu de versement :	Etablissements responsables du versement des dividendes, teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB.

La Direction Générale.



Contact Investisseurs :

Email : relations.investisseurs@biopharmdz.com

Tel: 023 851 010 - Fax: 023 851 027/028

Site web: www.biopharmdz.com.